



JACQUES FOLON
PROFESSEUR DE STRATÉGIE DIGITALE À LICHEC

Les arrivées de DeepSeek et de Qwen, les intelligences artificielles génératives chinoises, ne sont pas passées inaperçues. Les réactions en Europe ne se sont pas fait attendre et plusieurs plaintes d'organisations de consommateurs pour non-respect de la vie privée ont été déposées immédiatement.

Les intelligences artificielles chinoises face à la vie privée

Rappelons-nous que, dès l'arrivée de ChatGPT en Europe, l'autorité italienne de protection des données avait immédiatement interdit ChatGPT sur le territoire italien du fait de son non-respect de la vie privée, de son accès non contrôlé aux enfants et des informations fausses qu'elle donnait. Quelques mois plus tard, ChatGPT était à nouveau autorisé, mais une enquête approfondie allait avoir lieu, dont les conclusions ont amené l'autorité italienne à condamner tout récemment OpenAI, la maison mère de ChatGPT, à une amende, à l'obligation de réaliser une campagne d'information et à adapter son fonctionnement.

Les intelligences artificielles génératives posent de nombreux problèmes de non-respect de la protection des données personnelles, pourtant garantie par le règlement général sur la protection des données (RGPD). En effet, à titre d'exemple, le RGPD impose la minimisation de la collecte des données, ce qui est à l'opposé du fonctionnement des intelligences artificielles génératives qui doivent se nourrir du plus grand nombre de données possibles. De même, le RGPD permet aux personnes concernées, c'est-à-dire vous et moi, d'avoir un droit d'accès à leurs données personnelles, un droit de rectification en cas d'erreurs et même un droit à l'effacement. Tous ces droits sont impossibles à mettre en œuvre dans le contexte d'une intelligence artificielle générative, ce qui a été confirmé officiellement par OpenAI dans le cadre de la plainte déposée par un juriste autrichien qui avait constaté que sa date de naissance était erronée sur ChatGPT et qui a voulu faire rectifier cette information.

Les intelligences artificielles génératives posent également de nombreux problèmes dans le domaine de la propriété intellectuelle. En effet, les données proviennent d'internet et ont été aspirées pour nourrir les intelligences artificielles, et ce sans aucune autorisation. Ces données contiennent des contenus protégés par le droit d'auteur. Plusieurs procès sont en cours, initiés notamment par des organes de presse, concernant la mise en place d'une rémunération équitable pour les producteurs de contenu. De plus, certains composants des intelligences artificielles sont désormais disponibles en *open source*, ce qui génère également des discussions.

Quelques plaintes et procès sont donc en cours de traitement par rapport aux intelligences artificielles génératives américaines. De plus, n'oublions pas que la loi américaine autorise un accès aux données des utilisateurs européens par les services de renseignement américains.

Les IA chinoises arrivent : la réaction européenne
Les mêmes causes générant les mêmes effets, les mêmes problèmes vont donc se poser aux nouveaux entrants chinois. L'arrivée successive de DeepSeek et de Qwen, deux intelligences génératives chinoises, a eu pour conséquences non seulement une chute importante de la

cotation d'un certain nombre d'acteurs liés aux intelligences artificielles à la Bourse de New York, mais également une réaction immédiate d'associations de consommateurs en Europe qui ont porté plainte devant leurs autorités nationales. L'autorité de protection des données italienne, saisie par une des associations, a posé des questions sur l'origine des informations qui ont servi à nourrir l'intelligence artificielle, si elles ont été aspirées sur internet, et sur l'information donnée aux utilisateurs. Il semblerait que depuis, DeepSeek ne soit plus accessible en Italie.

“
Bon nombre d'éléments pourtant obligatoires en vertu du RGPD sont manquants, tout comme c'est le cas pour les « chatbots » américains

Les multiples raisons des plaintes

En Belgique, Testachats a immédiatement porté plainte auprès de l'Autorité de protection des données pour non-respect du RGPD par DeepSeek. Les raisons de ces plaintes sont les suivantes :

– Les données des utilisateurs sont envoyées en Chine, et tenant compte de la réglementation chinoise, elles sont donc accessibles aux autorités chinoises, et ceci sans que les utilisateurs n'en soient informés. Rappelons, pour être de bon compte, que c'est aussi le cas aux Etats-Unis.

– La politique de vie privée proposée par DeepSeek ne respecte pas les obligations du RGPD et en particulier la base légale des utilisations de données personnelles.

– Il n'y a pas de précision quant à la durée de conservation des données, ce qui est obligatoire.

– Les personnes concernées n'ont pas de possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de rectification, etc., prévus par le RGPD.

– Il n'est pas précisé si les algorithmes permettent le profilage.

– Aucun frein n'est mis en place concernant l'usage par les mineurs.

Bref, bon nombre d'éléments pourtant obligatoires en vertu du RGPD sont manquants, tout comme c'est le cas pour les *chatbots* américains.

Il peut être utile de rappeler que si la Chine a mis en place une sorte de RGPD, celui-ci n'est pas applicable à l'Etat chinois, ni au parti communiste, alors qu'en Europe, toute nouvelle loi ou réglementation qui concerne les données personnelles doit être soumise pour avis aux autorités nationales de protection des données.

Les très nombreuses réactions négatives face à l'arrivée des nouveaux acteurs chinois sont surprenantes. Si parmi les conseils prodigués apparaît souvent celui de renoncer à utiliser ces intelligences artificielles chinoises, comment ne pas s'étonner que ces mêmes conseils ne soient pas donnés pour les *chatbots* américains et qu'à part la réaction de l'autorité italienne et quelques plaintes individuelles, l'usage des systèmes d'intelligence artificielle américains ne soient ni interdit ni déconseillé. Pourtant, les reproches de non-respect du RGPD sont les mêmes, et les autorités américaines tout comme les autorités chinoises peuvent avoir accès à nos données.

Bizarre, vous avez dit bizarre, comme c'est étrange !



CE MARDI, LA CHRONIQUE
« COMME ON NOUS PARLE »
DE JULIE HUON, JOURNALISTE

petite gazette

Japon : les riverains d'un gouffre routier...

Les services de secours japonais ont été contraints d'interrompre leur intervention pour sauver un septuagénaire tombé mardi avec son camion dans un gouffre provoqué par un effondrement de chaussée. Les riverains ont été priés d'évacuer la zone à Yashio, près de Tokyo. Plus tôt dans la semaine, plus d'un million de riverains de cette zone industrielle avaient été appelés à réduire leur consommation d'eau pour faciliter le sauvetage du chauffeur. L'usage de la douche ou de la machine à laver était ainsi déconseillé car les eaux usées risquaient d'augmenter la taille de la cavité.

... priés d'évacuer

Le trou apparut à un carrefour fréquenté à pris de l'ampleur en quelques jours. Selon les dernières informations, il s'étend sur une longueur de 40 mètres et une profondeur de 15. L'énorme nid-de-poule a probablement été causé par la vétusté du réseau d'égouts souterrain, selon les autorités. Actuellement, les secours ne peuvent plus rester en permanence dans le gouffre car des pans continuent à s'effondrer. Une grosse quantité d'eaux usées aurait aussi été découverte. Aucune information n'a été donnée à propos du septuagénaire. AFP

Dixit

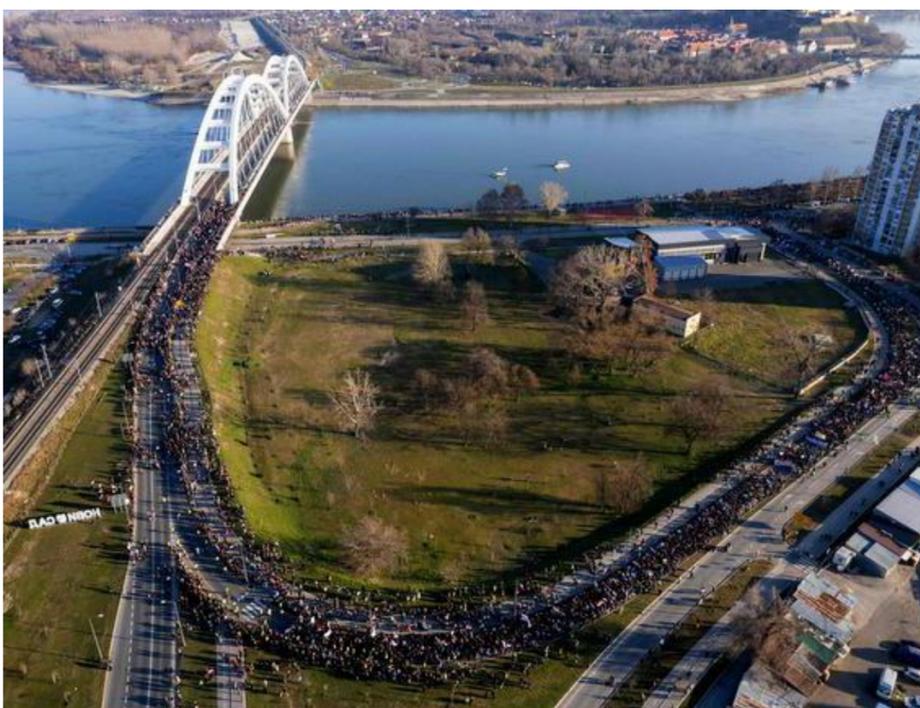
« La vie sans musique est tout simplement une erreur, une fatigue, un exil. »

FRIEDRICH NIETZSCHE

Un manchot doit prendre des cours de natation

A Pairi Daiza, une équipe spécialisée est mobilisée pour venir en aide à un manchot femelle de six mois. L'animal semble avoir des difficultés pour nager et rejoindre ses congénères dans le grand bassin. Le manchot a dû recevoir des soins à la naissance et n'a pas grandi avec ses parents, ce qui explique ses réticences à nager. Le manchot s'appelle Hera et a eu un début de vie un peu chahuté puisqu'elle a été opérée à la naissance, rapporte Sudinfo. Elle a ensuite été nourrie à la main avant de pouvoir retrouver et vivre avec ses congénères. Elle n'a donc pas reçu les enseignements normalement transmis par les parents. Ce qui semble poser le plus problème, c'est la position de nage. Le manchot est réticent et anxieux à l'idée de s'allonger entièrement pour nager. Le parc a mis en place des cours particuliers pour Hera.

SOIRMAG



La Serbie manifeste contre la corruption

Des dizaines de milliers d'étudiants et de citoyens serbes, qui manifestent depuis des mois, se sont réunis samedi à Novi Sad, là où est né l'immense mouvement de contestation qui secoue la Serbie depuis un effondrement meurtrier survenu dans cette ville il y a trois mois jour pour jour. Les manifestants sont arrivés à Novi Sad, deuxième ville de Serbie, à pied, à vélo ou en voiture. Drapeaux à la main, scandant des slogans contre la corruption, ils ont bloqué les trois principaux ponts qui enjambent le Danube, avant de converger en début de soirée vers le principal pont de la ville où ils vont passer la nuit. Les étudiants ont pris la tête des manifestations qui ont lieu presque chaque jour depuis la mort de 15 personnes dans la chute le 1^{er} novembre de l'auvent en béton de la gare de Novi Sad, qui venait d'être rénovée. L'accident a ravivé une colère sourde en Serbie contre la corruption, et a contraint le Premier ministre à la démission. AFP

Un perce-oreille géant de plus d'un kilo

Une équipe de scientifiques a fait une découverte impressionnante dans les eaux autour des îles Spratley, au Vietnam : une nouvelle espèce de perce-oreilles géant mesurant 32,5 centimètres de long et pesant plus d'un kilo. La tête de l'animal, qui rappelle de manière frappante le masque iconique de Dark Vader de la saga *Star Wars*, a inspiré son nom : *Bathynomus vaderi*. Cette nouvelle espèce fait partie du genre *Bathynomus*, un groupe de perce-oreilles géants déjà connus pour leur taille exceptionnelle. Cependant, *vaderi* va encore plus loin et appartient à un groupe exclusif surnommé par les scientifiques les « supergéants ». 75UR7

Nous sommes membres du
cdj
Conseil de déontologie journalistique

pour vous garantir une information digne de confiance

www.lecdj.be